

Inscription et passation des TENS

L'inscription et la passation des tests se tiendra à l'adresse suivante :

Centre d'éducation des adultes Saint-Hyacinthe – Acton
2495, boulevard Laframboise, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4Y1
Tél. : 450 771-2930, poste 2

Horaire :

Du lundi au vendredi de 8h à 15h30
Soirée durant l'année scolaire
lundi, mardi et mercredi de 17h à 19h

Documents obligatoires à fournir pour l'inscription

- L'original du **certificat de naissance** comportant le nom des deux parents (le grand format de l'État civil). Pour le demander : www.etatcivil.gouv.qc.ca

Pour les personnes nées hors Québec, un document officiel reconnu soit :

- Le **certificat de citoyenneté** canadienne **ou la carte de résident permanent**
- **Confirmation de résidence permanente** (IMM-5292) et le **certificat de sélection du Québec** (CSQ);

- L'original du **bulletin scolaire** de la dernière année complétée (daté du mois de juin) ou du relevé de notes, du relevé des apprentissages ou du relevé des acquis;

- Une autre pièce d'identité avec photo** par exemple : permis de conduire ou carte d'assurance-maladie

À qui s'adressent les TENS

Tout adulte qui n'a pas terminé ses études secondaires et qui possède des connaissances qui sont généralement acquises au secondaire.

Tout adulte qui désire obtenir les préalables scolaires exigés pour s'inscrire aux programmes de formation menant à une attestation et à un diplôme d'études professionnelles (AEP et DEP) ou se rendre admissible à certains programmes de formation menant à une attestation d'études collégiales (AEC) ou encore pour sa satisfaction personnelle.

Tout adulte qui désire postuler à un emploi qui exige une cinquième année du secondaire ou l'équivalent.

Coût des TENS

Ce service est gratuit pour les citoyens et citoyennes du territoire du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSH).

Horaire de la salle d'examen pour la passation des tests

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8 H 30 à 11 h 30	8 H 30 à 11 h 30		8 H 30 à 11 h 30	8 H 30 à 11 h 30
		12 H 35 à 15 H 35		
18 h 15 à 21 h 15 ↖ ↗ (EN ALTERNANCE AUX DEUX SEMAINES)	18 h 15 à 21 h 15			

Veillez noter qu'il n'y aura pas de séance d'examen les jours fériés, les journées pédagogiques ainsi que pendant la période estivale entre juillet et août.

Prévoir un délai de 3 jours ouvrables pour une inscription, sous réserve des places disponibles.

Les TENS débutent à l'heure indiquée ci-dessus, l'adulte doit se présenter 15 minutes avant l'heure à la salle d'examen (A-112) et il doit apporter une **carte d'identité avec photo.**

Le matériel nécessaire et permis dans la salle d'examen (crayon, efface, papier brouillon et calculatrice non programmable) est fourni sur place. Aucun autre matériel n'est autorisé (dictionnaire, Bescherelle, etc.)

Liste des tests pour l'équivalence

(Les deux tests de français sont obligatoires, l'adulte doit choisir trois tests optionnels et il doit réussir les **cinq** tests pour l'obtention d'un succès)

Français grammaire	} 2 } obligatoire	} 5 } 7	
Français texte (lecture d'un texte)			} 2 } obligatoire
Anglais	} 3 } 5 } optionnel		
Mathématiques			} optionnel
Sciences humaines (histoire, géographie, politique)			} optionnel
Sciences de la nature (chimie, physique, biologie)			} optionnel
Sciences économiques (monde des affaires)			} optionnel

Précisions sur les questions des TENS

Pour chacun des tests, il y a 40 questions à choix multiples sauf pour le test de français compréhension d'un discours écrit, qui en compte 35. Il s'agit de questions pour lesquelles l'adulte choisit la bonne réponse parmi plusieurs propositions.

Durée des TENS

La durée maximum pour chaque test est de 90 minutes, sauf celle du test de mathématique qui est de 150 minutes

Conditions de réussite des TENS

Le seuil de réussite est fixé à 60 sur 100 pour chaque test. Le résultat transmis est seulement **Succès ou Échec**.

Copiage et utilisation de matériel non autorisé

Lorsqu'un adulte copie ou aide délibérément une autre personne, il convient de lui retirer sa copie et de l'inviter à quitter les lieux. La note inscrite sera échec. Tout comme s'il utilise du matériel non autorisé.

Cellulaires et autres appareils de communication

Les cellulaires ou tous les autres appareils de communication doivent être fermés et rangés à l'entrée de la salle d'examen. Le non-respect de cette règle entraînera automatiquement un échec.

Droit de reprise des TENS

L'adulte a le droit de reprise pour chaque test échoué. **Le temps limite pour compléter la démarche (passation des TENS et de leur reprise s'il y a lieu)** est de **6 mois** à compter de la date de début de la passation des TENS.

Un échec à la reprise d'un test de français ou un échec à trois tests « optionnels » et plus (**reprises incluses**) met fin à la démarche des TENS et entraîne une attente d'une année à la suite de laquelle l'adulte peut s'inscrire de nouveau à l'ensemble des TENS. Cette période d'attente d'une année s'applique de la même façon à l'adulte qui n'exerce pas son droit de reprise à l'intérieur du délai de six mois qui lui est accordé à compter de la date de début de la passation des TENS.

Notez que toute personne ayant pris connaissance d'un examen, en tout ou en partie, et qui décide de ne pas compléter celui-ci, se verra accorder un échec.

Transmission des résultats des TENS

La personne responsable de la sanction des études du **Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe** émet une attestation provisoire indiquant la réussite des TENS. Cette attestation provisoire sera postée à l'adulte dans les meilleurs délais.

Lors d'un premier échec, l'adulte recevra **par courriel** une lettre de la procédure à suivre afin de se prévaloir de son droit de reprise.

L'adulte qui réussit les TENS recevra par la poste ultérieurement du **ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)** une attestation d'équivalence de niveau de scolarité de cinquième année du secondaire (AENS).

Préparation aux TENS

Pour assurer une bonne préparation aux TENS, il est très important de consulter le **Guide du MEQ à l'intention des candidates et des candidats** dans lequel on retrouve des explications pour chacune des matières. Nous vous invitons à consulter les pages suivantes pour une révision complémentaires des matières.

FRANÇAIS – COMPRÉHENSION DE TEXTE

Définition de compréhension en lecture	Le sujet – l'idée principale – opinions exprimés ou points de vue – faits véritables
Le texte narratif	Le conte – la nouvelle – le récit – le roman – la biographie – l'autobiographie

FRANÇAIS – GRAMMAIRE

Orthographe d'usage – vocabulaire

Nature des mots	Grammaire Définitions Le genre des mots (masculin, féminin, neutre) Le nombre des mots Mots toujours employés au pluriel
Fonction des mots	Sujet (S) Verbe Complément d'objet direct (C.O.D.) Complément d'objet indirect (C.O.I.) Complément circonstanciel
Les verbes et la conjugaison	Conjugaison du verbe « parler »
Le participe passé	Accord du participe passé Participe passé employé avec « être » Participe passé employé avec « avoir » Participe passé employé « seul »
La ponctuation et l'emploi de la majuscule	Exemples de ponctuation La majuscule
Les anglicismes	Overtime – heures supplémentaires / charger – facturer / à date – jusqu'à présent / maller – poster
Les homophones	À et a / ça et sa / c'est, s'est, sait, sais, ses, ces / on et ont / ou et où / quand et quant

ANGLAIS

Les articles	An / A / The
Le pluriel	Cat – cats / Woman – women / Foot - feet
Les mots “questions” (information words)	Who – What – Where - How – When – Why
Pronoms démonstratifs	This – These / That – those / There is – There are / There was – there were
Prépositions	In – on – at – from – for – off – before- after – while – not yet – now – soon – tomorrow – yesterday
Adjectifs et pronoms	Possessive adjectives, object pronouns, reflexive pronouns
Le verbe	Le verbe « to be » / Verbes au présent / Verbes au présent habituel
Formuler une question	Do – Does / Verbes au passé / Verbes au futur simple / Present perfect continuous / Past continuous
Auxiliaires	Can / Could / Would / Should / May / Might / Will / Must / Have to
Comparatifs	As – as / Like / Than / More – than / More – the most / Less – the least
Adverbes	Always / Never / Sometimes / Usually
Termes de quantité	Much – Many – A lot of / lots of A few – A little Some – Any Extremely – Very – Quite – Fairly – Pretty
Vocabulaire	Nombre – Jour – Mois – Saisons – Heures – Couleurs – Émotions – Forme impérative – La famille – Les mots des questions

Biologie

La cellule	
Le squelette et les muscles	
Le sommeil	
Les systèmes	Le système digestif Saine alimentation et style de vie actif Le système sanguin et circulatoire Le système urinaire Le système respiratoire Le système nerveux
Les organes et les sens	
La génétique et la reproduction	
La composition de l'air	L'effet de serre La pollution et ses conséquences
Composition de l'eau et les états de l'eau	Potentiel hydrogène ou PH (acidité) Traitement des eaux
Régimes alimentaires et chaîne alimentaire	Végétation et faune en danger au Québec
Système international des unités	Instruments et unités de mesure
Le système solaire	Les planètes

Chimie

Les états de la matière
Les propriétés de la matière
Les éléments, les composés, les mélanges et les réactions chimiques
L'atome

Pysique

L'optique
L'électricité
Le système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)

Fonctionnement de l'activité économique

La consommation	<ul style="list-style-type: none"> Les besoins Les choix L'offre et la demande et le prix La publicité Le crédit à la consommation Le pouvoir de l'achat L'inflation
La production	<ul style="list-style-type: none"> Les ressources naturelles Le travail Le capital
La monnaie	<ul style="list-style-type: none"> Le troc La monnaie

Organisation de l'entreprise

Les formes juridiques de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> L'entreprise à propriétaire unique La société La compagnie par actions La coopérative L'entreprise publique L'entreprise mixte
Certaines fonctions dans l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> L'administration Les ressources humaines Les finances Les relations publiques Les achats La production La vente-marketing Les services du contentieux L'expédition L'inventaire Le soutien administratif
Le financement des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> <i>Les actions</i> <i>Les obligations</i>
La comptabilité	<ul style="list-style-type: none"> <i>Le bilan</i> <i>L'état des profits et des pertes</i> <i>Le rapprochement bancaire</i>
Il est bon de connaître...	<ul style="list-style-type: none"> <i>Entente libre-échange</i> <i>Taxes sur les produits et services (TPS)</i>

	<i>Pollution atmosphérique au Québec</i>
--	--

Droits des affaires

La responsabilité civile
La propriété intellectuelle
Le contrat

SCIENCES HUMAINES

Géographie

Les grands ensembles	D'autres aspects géographiques importants dans le monde
Répartition de la population	
Pays	
Économie et géographie	
Géographie du Canada	
Géographie du Québec	

Gestion économique et pouvoir politique

Besoins et rareté des ressources	Le système économique
Communisme, socialisme, capitalisme	La production Les systèmes économiques modernes Les régimes politiques La gauche ou la droite L'opposition dans les régimes totalitaires
Les principales révolutions	
Le terrorisme international	
Histoire mondiale	La guerre 14-18 La Société des Nations La Première Guerre et le Canada La crise de 1929 La Guerre de 39-45 Les conséquences de la guerre Israël Le Vietnam

Histoire du Canada et du Québec	1534-1760 1760-1850 1850-1896 1896-1960 La Révolution tranquille La crise d'octobre 1976
--	--

Bonne étude !